

Communiqué de presse

Ce mardi 18 mai 2021 à 16h30, a eu lieu la signature de la convention pour la création d'une classe inclusive, entre l'école de l'enseignement spécialisé la Court'Echelle de Dison, et l'école communale du Centre d'Andrimont.

En effet, à partir du 1er septembre prochain, l'école communale du Centre accueillera des élèves de l'enseignement spécialisé de la Court'Echelle en vue de créer une classe inclusive. Cette classe regroupera six ou sept enfants autistes du degré inférieur, encadrés par une équipe de l'enseignement spécialisé de la Court'Echelle.

L'objectif sera de pouvoir les intégrer progressivement avec les autres élèves, durant les temps de récréation et temps de midi, puis dans certains cours, comme l'éducation physique, etc.

Toute l'équipe éducative et tous les élèves de l'école du Centre prendront une part active compte-tenu de la nature du projet, mais plus particulièrement la titulaire de 1^{ère} année primaire, Mme Nadine Dresse.

Mesdames Véronique Bonni, Bourgmestre et Stéphanie Willot, Echevine de l'Enseignement, soutiennent entièrement ce beau projet d'intégration.

La convention signée ce 18 mai a été adoptée par le Conseil communal lors de sa séance du 15 mars dernier et précise toutes les modalités pratiques en matière d'occupation des locaux pour l'année scolaire 2021-2022. Les signataires sont Monsieur Michael Habsch, Directeur de l'école du Centre, Monsieur Karel Vangrunderbeek, Directeur de l'école la Court'Echelle, Stéphanie Willot, Echevine de l'enseignement et Véronique Bonni, Bourgmestre de Dison.

Le projet de classe inclusive est prévu pour une année scolaire et, si tout se passe bien, sera reconduit les années à venir.

Monsieur Frédéric Daerden, Vice – Président et Ministre du Budget, de l'Egalité des chances, de la Fonction publique et de la tutelle sur Wallonie – Bruxelles, nous a fait l'honneur d'être présent pour la signature de cette convention, et a prononcé quelques mots. S'en est suivie une visite des locaux qui accueilleront la classe lors de la prochaine rentrée scolaire.

Michael Habsch s'est dit *« convaincu que les enfants de l'école de la Court'Echelle trouveront ici, dans notre école, un environnement agréable, un encadrement efficace et dynamique ainsi qu'une équipe enseignante pluridisciplinaire compétente qui leur permettra de s'épanouir et d'acquérir de nouvelles aptitudes »*.

Karel Vangrunderbeek : *« L'objectif de nos classes inclusives est de favoriser la socialisation et l'émancipation sociale des enfants porteurs de handicaps dans un contexte d'enseignement ordinaire, tout en préservant les spécificités des apprentissages dispensés dans le spécialisé. Nous veillons également à promouvoir le respect et la bienveillance vis-à-vis du handicap et de la différence. »*

Frédéric Daerden, souhaite lui *« supprimer les barrières entre les différents types d'enseignement, aller vers le contact et créer le progrès »*.

Stéphanie Willot : « Voici plus d'un an que la vie au sein de nos écoles est difficile. Il y a eu des changements, des adaptations rapides mais la motivation est toujours restée. Sans cette motivation, nous ne serions pas là, aujourd'hui, pour concrétiser un très beau projet. Celui d'une classe inclusive au sein de notre école communale. Je tiens donc, particulièrement à remercier les 2 équipes éducatives de croire en ce projet. »



Contact : Sarah Faymonville – 087/39.33.60